

Défi Textiles

Gmva



Pibs li - 30, Rue Alfred Kastler
Bp 70206
56006 Vannes

[Voir le site internet](#)

Stephanie Creton

s.creton@gmvagglo.bzh

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération est née de la fusion de la Communauté de Communes du Loch, de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys et de Vannes Agglo, au 1er janvier 2017. Dans la continuité, la récente collectivité a souhaité élaborer un programme d'économie circulaire intitulé Défi Zéro Gaspillage, pour la période 2018-2020. Ce programme d'actions vise à créer de la valeur sur le territoire, tout en réduisant les gaspillages. Il contribue à l'image d'un territoire d'exception. Il répond donc à la fois à des objectifs de développement économique et d'environnement.

En parallèle d'un programme d'animations scolaires, Vannes agglo souhaitait proposer une action de sensibilisation au tri des textiles, intitulé « Défi textiles ». Un concours proposé à toutes les écoles primaires du nouveau territoire. Ce défi a été organisé en partenariat avec l'entreprise Le Relais et l'AMISEP de Vannes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Ce concours a pour objectif de sensibiliser les élèves des écoles primaires du territoire et leur famille au tri des textiles.

La participation à ce défi a été libre et gratuite et ouverte à toutes les écoles primaires du nouveau territoire. Les écoles souhaitant y participer ont dû s'inscrire auprès du service prévention et gestion des déchets. Pour des raisons logistiques, le nombre d'inscription a été limité à 20 écoles.

Résultats quantitatifs

- 12 écoles participantes
- Soit 1920 élèves
- Sur 9 communes différentes

Résultats qualitatifs

Ce concours a permis de collecter et de valoriser plus de 6 tonnes de textiles. La

participation des écoles a permis de sensibiliser les familles des élèves au tri de ces textiles, et de leur présenter les différentes filières de valorisation.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Le lancement de ce défi textile a été communiqué aux écoles du territoire en avril 2017 (par courrier et mail), pour une inscription avant le 2 mai. Après inscription, des sacs de collecte fournis par l'entreprise Le Relais ont été distribués aux écoles participantes, avec des flyers et affiches, présentant les objectifs du défi et les consignes de tri. Durant cette période de collecte, un animateur de l'entreprise Le Relais était disponible pour intervenir dans les écoles afin de présenter les différentes filières de valorisation des textiles.

Pour effectuer un classement, une opération de pesée a été réalisée durant une journée, dans chaque école participante, le vendredi 2 juin. Cette opération a été réalisée par un agent de l'agglomération accompagné de jeunes en formation à l'AMISEP et de leurs encadrants. Les sacs ont été collectés durant la semaine qui a suivi par l'entreprise Le Relais. Un ratio a été réalisé entre le poids de textiles collectés et le nombre d'élèves par établissement afin d'établir un classement. L'école gagnante a remporté un transport vers Rennes pour visiter l'entreprise Le Relais et l'Espaces de Sciences. Les trois premières écoles ont remporté des sacs « tote bag » recyclés pour leurs élèves.

Planning

Début avril 2017 : Communication auprès des écoles du territoire (par courrier et mail), pour une inscription avant le 2 mai 2017.

Avril 2017: Après inscription, fourniture des sacs de collecte fournis par l'entreprise Le Relais, avec des flyers et affiches,

Mai 2017 : période de collecte avec intervention d'un animateur du Relais

2 juin 2017 : opération de pesée réalisée durant une journée, dans chaque école participante, les sacs ayant été collectés durant la semaine qui a suivi par l'entreprise Le Relais.

Moyens humains

- 1 animateur de l'agglomération pour piloter le projet
- 9 personnes (AMISEP) et 3 véhicules pour effectuer l'opération de pesée
- Intervenant pour la collecte des textiles (entreprise Le Relais)

Moyens financiers

- Edition d'un flyer de communication sur le lancement du concours, déclinaison en affiches (600€)
- Lots pour les 3 premières écoles : totes bags (250 sacs 1674€)
- Lot pour le gagnant du concours : sortie scolaire (458€ transport et visites)
- Soit un budget total de 2786 €

Partenaires mobilisés

AMISEP pour l'opération de pesée

Entreprise Le Relais : mise à disposition de sacs de collecte, intervention de sensibilisation auprès des écoles et collectes des textiles

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce défi textile n'a pas été proposé l'année suivante. En effet, les familles ayant déjà participé au défi textiles ont réalisé un tri important au sein de leur domicile, nous avons jugé que ce type d'opération ne pouvait être reconduit un an après. Il pourra être renouvelé ponctuellement.

Difficultés rencontrées

Si l'organisation de ce défi peut se reposer sur une personne au sein de la collectivité, elle s'appuie sur la disponibilité des partenaires. En effet, l'opération de pesée nécessitant l'intervention de nombreuses personnes n'aurait pu être réalisée sans l'intervention de l'AMISEP. L'intervention de l'entreprise Le Relais était également indispensable pour la collecte et la valorisation des textiles.

Recommandations éventuelles

Les quantités de textiles collectées par établissement sont difficiles à estimer. Pour une telle opération, il se révèle essentiel de limiter le nombre d'inscriptions pour s'assurer une bonne gestion logistique. Pour une collecte sous la forme d'un concours comme notre Défi textiles, les pesées devant avoir lieu à la même date dans chaque établissement participant demandent un besoin en personnels important.

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | RECYCLERIE | COLLECTE SEPARÉE |
TEXTILE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Pierre-Marie ROUSSEAU

pierre-marie.rousseau@ademe.fr

Direction régionale Bretagne